



INFORMATIONS CONCERNANT L'UTILISATION DU MODULE OPCVM

NATURE DU SERVICE PROPOSE :

Les informations et les données sur les fonds communs de placement et SICAV français et étrangers ainsi que les outils d'aide à la sélection de fonds et de construction de portefeuilles sont des services proposés par la société Europerformance. Ces services accessibles depuis le site <https://www.espaceclient.groupama.fr/> ont un caractère strictement informatif et ne représentent aucun engagement juridique ou accord contractuel. Ils ne constituent donc pas de la part d'Europerformance et de Groupama une offre d'achat, de vente, de souscription ou de services financiers, ou encore de sollicitation pour l'achat de quelque produit d'investissement que ce soit. Malgré tous les soins pris dans la collecte auprès de sources réputées fiables et dans le traitement des données, Europerformance ne peut en garantir l'exactitude. Les performances financières ne tiennent pas compte des frais de gestion liés au contrat ni de la participation aux bénéfices attribuée conformément aux dispositions contractuelles. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller pour de plus amples informations.

REGLES DE PRUDENCE ET ACCES AUX INFORMATIONS :

La nature des investissements dépend notamment de la connaissance financière de chacun, de l'horizon de placement, du profil d'investissement, de l'appétence aux risques... etc. L'investissement sur les marchés financiers ou dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) peut présenter certains risques. Ainsi, la valeur d'une action de SICAV et d'une part de FCP est le reflet de la valeur des titres et actifs détenus et soumise aux variations, à la hausse comme à la baisse, des marchés boursiers. Tout investissement peut donc générer des pertes. L'attention du public est notamment attirée sur le fait que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures de l'OPCVM ou du gestionnaire. Les informations, notices d'informations et DICI complètent les publications réglementaires prescrites pour chaque OPCVM : statuts ou règlements et documents d'information périodiques. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Ils sont disponibles sur le site <http://www.groupama.fr/> ou sur simple demande auprès de votre Conseiller Groupama.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles.

Les contrats d'Assurance Vie et de Capitalisation Groupama sont assurés par **Groupama Gan Vie**, S.A. au capital de 1 371 100 605 € - 340 427 617 RCS Paris - APE : 6511Z – Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris.

Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout, 75009 Paris

Les instruments financiers et services d'investissement, ainsi que les produits bancaires sont commercialisés par les Caisses régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama, entreprises régies par le code des assurances, agissant également en qualité d'agents liés et de mandataires exclusifs en opérations de banque et en services de paiement de Groupama Banque, SA au capital de 120 825 712 euros - 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex – 572 043 800 RCS Bobigny - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 006 369 www.groupamabanque.com - filiale du groupe Groupama.